



Janvier 2025

cbn

CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BAILLEUL

MARAIS DU VIVIER : INVENTAIRES ET CARTOGRAPHIE DE LA PARCELLE 1185 DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE

Département du Nord

Sommaire

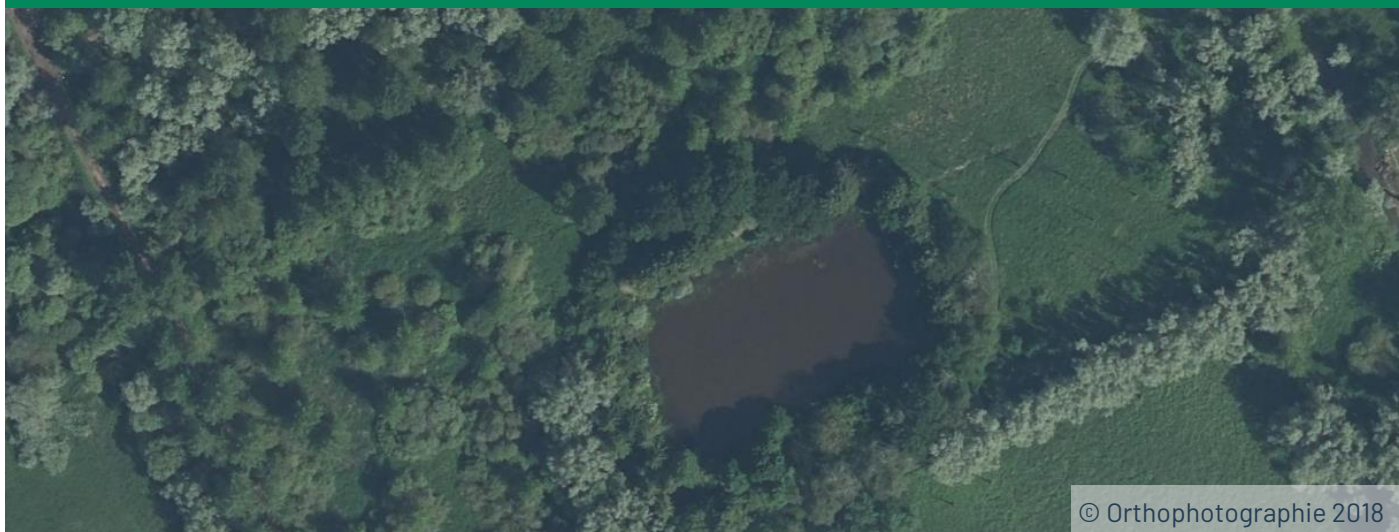
PARTIE 1	Introduction.....	3
PARTIE 2	Contexte et historique du site.....	4
2.1.	Contexte de l'espace naturel sensible	4
2.2.	Localisation de la parcelle étudiée	7
2.3.	Données bibliographiques connues dans l'ENS	9
PARTIE 3	Méthodologie.....	11
3.1.	Inventaire de la flore	11
3.2.	Inventaire des végétations	11
PARTIE 4	Résultats	12
4.1.	Cartographie des habitats	12
4.1.1.	Végétations présentes	12
4.1.2.	Cartographie du site	13
4.2.	Inventaire de la Flore	16
PARTIE 5	Conclusion.....	19
PARTIE 6	Bibliographie	20
Annexes	22	
Annexe I - Légende des statuts des végétations	22	
Annexe II - Synsystème	23	
Annexe III - Liste des taxons notés sur le site	24	
Annexe IV - Légende des listes des plantes.....	27	

Table des figures

Figure 1	Espaces gérés et protégés autour du Marais du Vivier.....	5
Figure 2	Zonages d'inventaires autour du Marais du Vivier	6
Figure 3	Zonages Natura 2000 autour du Marais du Vivier.....	6
Figure 4	Photographie aérienne de 1957 - Remonter le temps.....	7
Figure 5	Situation de la parcelle étudiée	8
Figure 6	Cartographie des habitats.....	15
Figure 7	Cartographie des espèces remarquables.....	17

Table des tableaux

Tableau 1	Présentation des végétations du site.....	13
------------------	---	----



PARTIE 1

INTRODUCTION

Le périmètre de l'espace naturel sensible (ENS) du Marais du Vivier sur la commune de Marchiennes et appartenant au Département du Nord, s'est agrandi avec la parcelle 1185.

Dans le cadre du programme d'activités 2024 soutenu par le Département du Nord, le Conservatoire botanique national de Bailleul (CBN de Bailleul) a réalisé l'inventaire végétal et la cartographie des habitats de cette parcelle. Cette connaissance du patrimoine naturel permettra au Département du Nord d'en adapter la gestion.

L'inventaire du patrimoine naturel permettra aussi de mettre en évidence la présence d'éléments remarquables et de les localiser précisément.

Ce rapport présentera le site et les méthodes mises en place afin de réaliser un inventaire le plus exhaustif possible de celui-ci. Les résultats seront divisés en deux parties, habitats et flore.



PARTIE 2

CONTEXTE ET HISTORIQUE DU SITE

2.1. CONTEXTE DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE

Le marais du Vivier est situé à l'ouest de Marchiennes, dans la vallée de la Scarpe. Il fait partie du territoire phytogéographique de la Plaine de la Scarpe et de l'Escaut (FRANÇOIS, DELANGUE & LECRON, 2024).

La Scarpe prend sa source dans le Pas-de-Calais, sur la commune de Berles-Monchel, près d'Aubigny-en-Artois et est l'un des affluents de l'Escaut, avec lequel elle conflue à Mortagne-du-Nord. Elle a un linéaire total de 102 km. Alors qu'elle coule en amont dans une vallée assez étroite, la plaine de la Scarpe au niveau du Parc naturel régional (PNR) Scarpe-Escaut s'étend sur une trentaine de kilomètres entre Valenciennes et Douai et sur une largeur de 6 à 15 km (Communauté urbaine d'Arras, 2016).

La plaine de la Scarpe accueille, dès le Moyen Âge, de grandes abbayes qui cherchent à transformer les terres humides en terres agricoles. Au début, ce sont des prairies inondables qui accueillent des troupeaux une partie de l'année. Pour cela, elles défrichent le paysage. Puis, en assainissant les terres et en creusant des fossés et canaux telles que la Traitoire et le Décours, les cultures peuvent y voir le jour (LOUIS, 2023 ; DEUDON, 2018).

Le paysage sera à nouveau profondément bouleversé et le fonctionnement hydraulique modifié (remontée des nappes phréatiques, création d'affaissements miniers, etc.), lors de l'exploitation minière et de tourbières. Les tracés de l'Escaut et de la Scarpe sont modifiés par d'importants redressements opérés aux XVIII^e et XIX^e siècles (LOUIS, 2023 ; DEUDON, 2018).

L'espace naturel sensible du marais du Vivier à Marchiennes se trouve à l'ouest du village et au Nord du Décours. D'abord Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) (voir Figure 2), des parcelles ont été ensuite acquises par le Département du Nord afin de les classer en ENS. Celui-ci est pour l'instant morcelé. Mais les acquisitions en cours tendent à diminuer ce morcellement. C'est dans cet objectif qu'a été acquise la parcelle 1185, qui fait l'objet de cette étude.

L'ENS est aussi situé dans le PNR Scarpe-Escaut. Le Pré des Nonnettes est aussi protégé par le statut de Réserve naturelle régionale. Cette réserve est située au Nord de la parcelle étudiée en 2024. Il faut aussi noter que cet ENS est situé en zonage Natura 2000, que ce soit pour l'avifaune (Zone de protection spéciale) ou pour les habitats et leur biodiversité (Zone spéciale de conservation) (voir Figure 1 et Figure 3.)

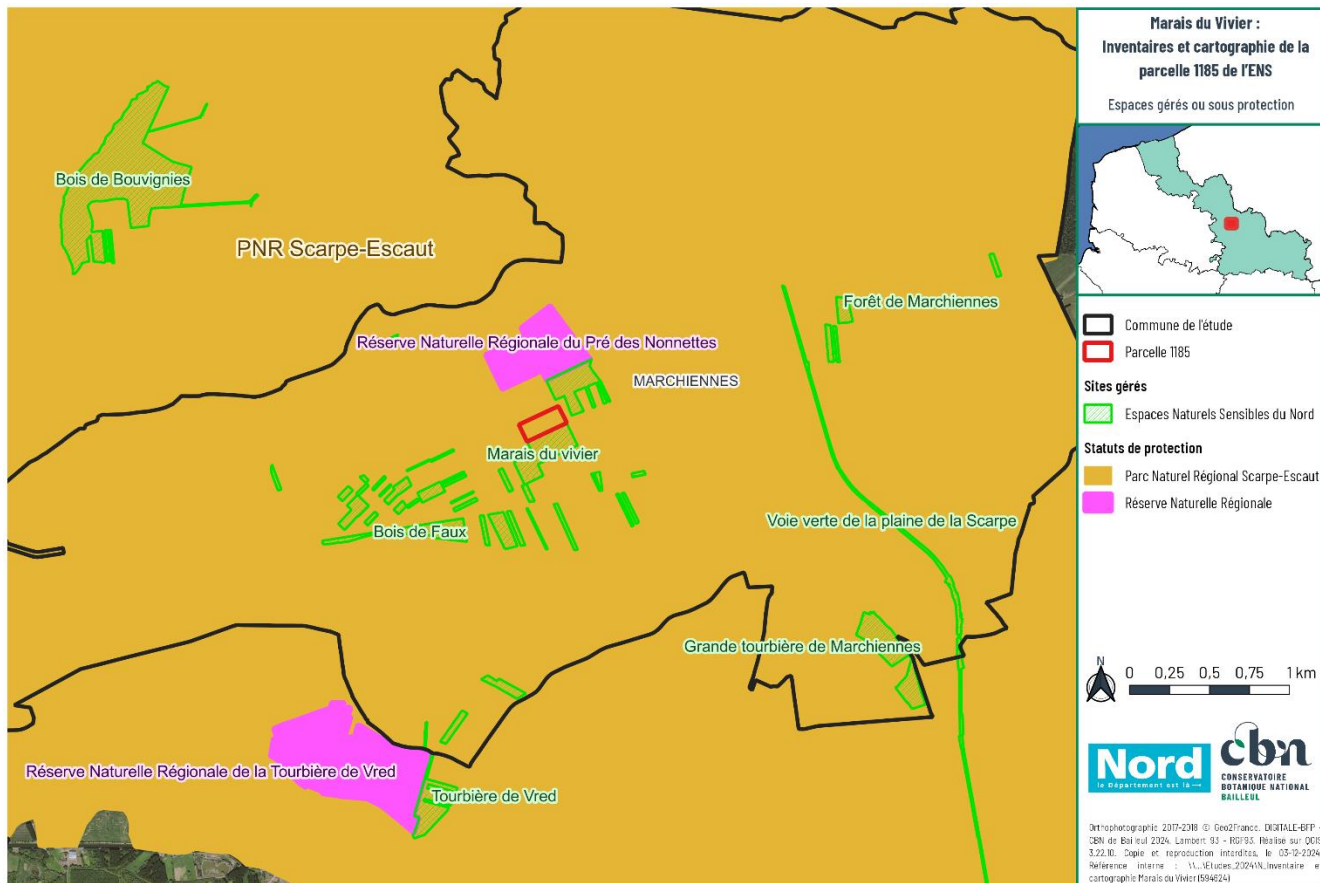


Figure 1 Espaces gérés et protégés autour du Marais du Vivier

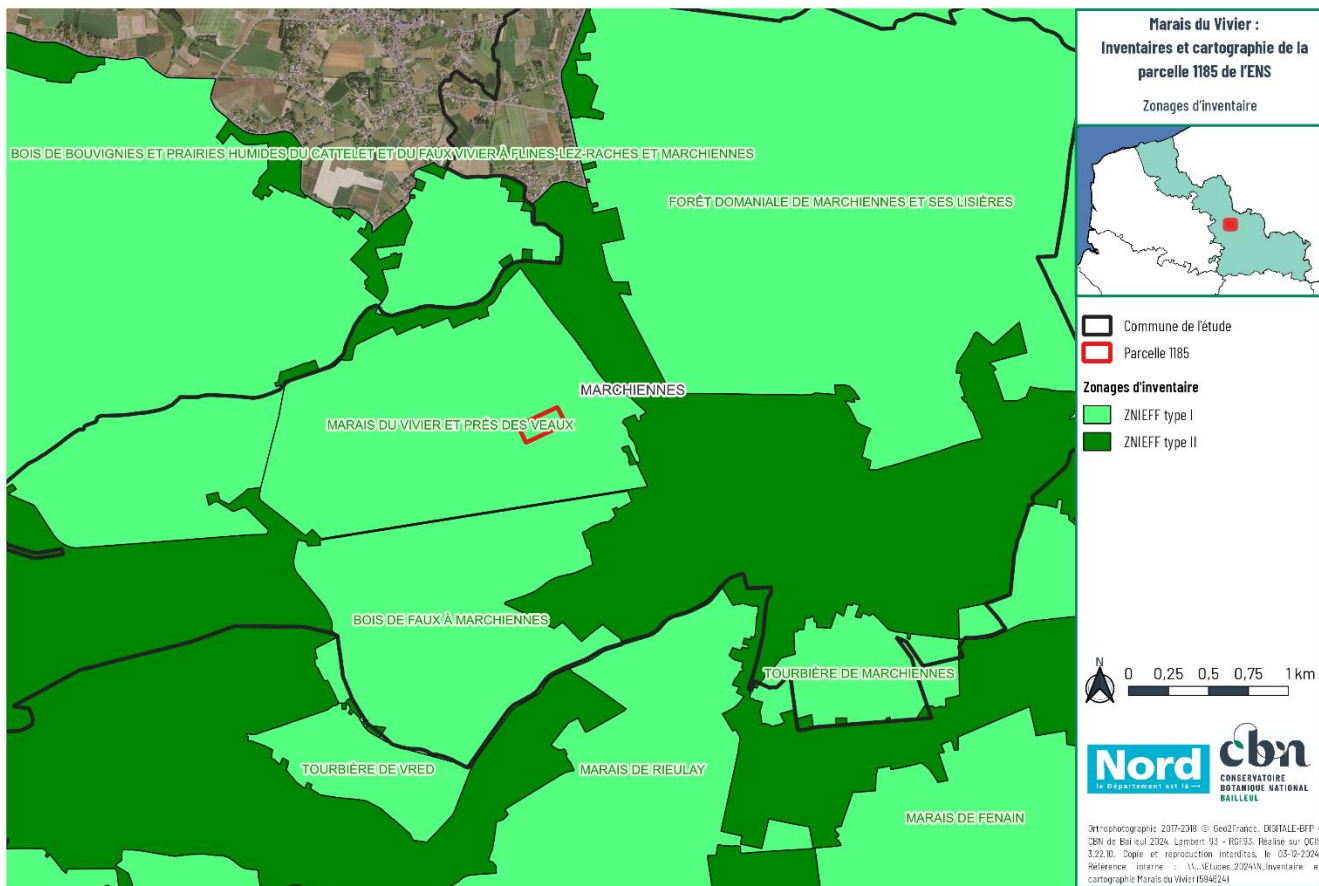


Figure 2 Zonages d'inventaires autour du Marais du Vivier

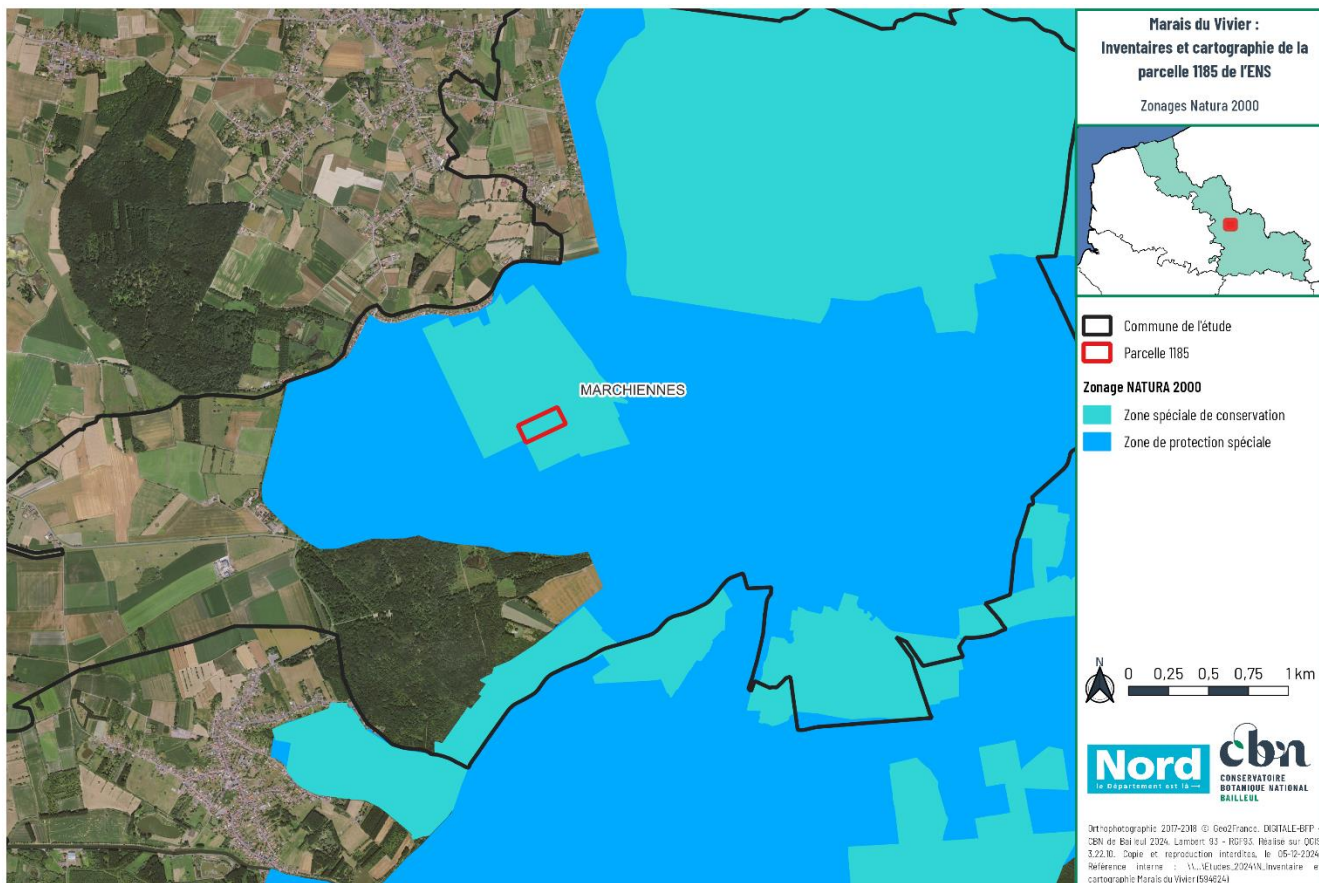


Figure 3 Zonages Natura 2000 autour du Marais du Vivier

2.2. LOCALISATION DE LA PARCELLE ÉTUDIÉE

La parcelle prospectée mesure 3,2 hectares et appartient maintenant au Département du Nord. Il s'agissait précédemment d'une parcelle privée qui n'avait plus été gérée ces dernières années.

Elle se trouve au Nord-est de l'espace naturel sensible (ENS) du marais du Vivier de Marchiennes. Cette parcelle est incluse dans cet ENS, permettant ainsi de réaliser une continuité entre l'est et le sud des propriétés du département.

La Figure 6 permet de situer cette parcelle.



Figure 4 Photographie aérienne de 1957 – Remonter le temps



Figure 5 Photographie aérienne de 1963 – Remonter le temps

Grace à la photographie aérienne historique de 1957 (issue du site « Remonter le temps »), on constate que l'ensemble de l'ENS était composé de milieux ouverts qui devaient sûrement être des prairies de fauche ou de pâturage. Les plantations de peupliers étaient, à cette époque, anecdotiques. La parcelle concernée par l'étude de 2024 était aussi une prairie et il n'y avait pas encore d'étang. Selon la photographie aérienne historique de février 1963 (issue du site « Remonter le temps »), l'étang semble juste creusé (sans doute en 1962 mais aucune autre photographie aérienne prise entre ces deux périodes ne peut le confirmer). Il s'agit d'un étang pour la pêche.

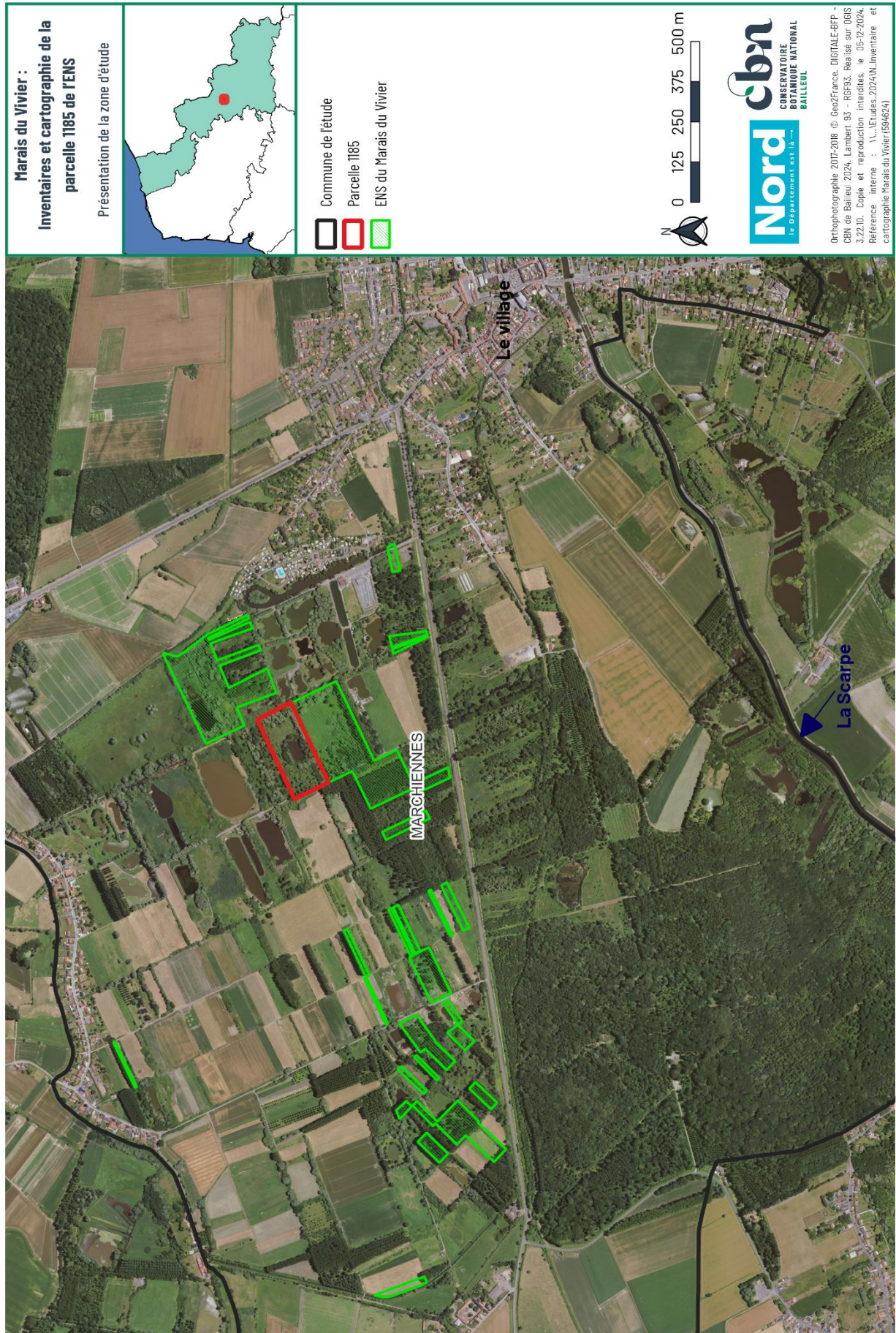


Figure 6 Situation de la parcelle étudiée

2.3. DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES CONNUES DANS L'ENS

Aucune prospection floristique n'a été réalisée sur cette parcelle jusqu'en 2024. Bien qu'aucune donnée bibliographique ne soit connue sur la parcelle en elle-même, le Diagnostic écologique des marais du Vivier et des Hautes pâtures à Marchiennes réalisé en 1989 par F. DUHAMEL, permet d'avoir une liste d'espèces présentes à cette époque sur l'ensemble du territoire de la ZNIEFF. Parmi elles, une espèce est menacée dans les Hauts-de-France (Vulnérable) et en France (En danger), elle est aussi protégée dans l'ex-région Nord-Pas-de-Calais et d'intérêt patrimonial. Il s'agit de la **Gesse des marais (*Lathyrus palustris*)**.

Il y avait aussi dix espèces d'intérêt patrimonial et protégées en ex-région Nord-Pas-de-Calais. Il s'agit de :

- Orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata*) ;
- Marisque (*Cladium mariscus*) ;
- Hottonie des marais (*Hottonia palustris*) ;
- Valériane dioïque (*Valeriana dioica*) ;
- Achillée sternutatoire (*Achillea ptarmica*) ;
- Colchique d'automne (*Colchicum autumnale*) ;
- Oenanthe aquatique (*Oenanthe aquatica*) ;
- Silaüs des prés (*Silaum silaus*) ;
- Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*) ;
- Véronique à écusson (*Veronica scutellata*).

Quinze autres espèces d'intérêt patrimonial ont été trouvées :

- Potamot dense (*Groenlandia densa*) ;
- Brome en grappe (*Bromus racemosus*) ;
- Morène (*Hydrocharis morsus-ranae*) ;
- Sénéçon aquatique (*Jacobaea gr. aquatica*) ;
- Rhinanthus à feuilles étroites (*Rhinanthus angustifolius*) ;
- Gaillet des marais (*Galium palustre*) ;
- Laïche aiguë (*Carex acuta*) ;
- Laïche raide (*Carex elata*) ;
- Laïche noire (*Carex nigra*) ;
- Laïche bleuâtre (*Carex panicea*) ;
- Gaillet des fanges (*Galium uliginosum*) ;
- Myosotis cespiteux (*Myosotis laxa* subsp. *cespitosa*) ;
- Oenanthe fistuleuse (*Oenanthe fistulosa*) ;
- Potamot crépu (*Potamogeton crispus*) ;
- Samole de Valerand (*Samolus valerandi*).

Enfin, une espèce protégée n'est pas d'intérêt patrimonial, il s'agit du Jonc à tépales obtus (*Juncus subnodulosus*).

En 2017, lors d'inventaires sur l'ensemble des parcelles de l'ENS (GELEZ, 2018), huit espèces citées précédemment ont été retrouvées :

- Hottonie des marais (*Hottonia palustris*);
- Achillée sternutatoire (*Achillea ptarmica*);
- Oenanthe aquatique (*Oenanthe aquatica*);
- Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*);
- Brome en grappe (*Bromus racemosus*);
- Gaillet des fanges (*Galium uliginosum*);
- Samole de Valerand (*Samolus valerandi*);
- Jonc à tépales obtus (*Juncus subnodulosus*).

À cela s'ajoutent les deux espèces protégées et d'intérêt patrimonial suivantes :

- Germandrée des marais (*Teucrium scordium*);
- Souchet brun (*Cyperus fuscus*).

Ainsi que les cinq espèces d'intérêt patrimonial suivantes :

- Sénéçon des marais (*Jacobaea paludosa* subsp. *angustifolia*);
- Renoncule en crosse (*Ranunculus circinatus*);
- Calamagrostide blanchâtre (*Calamagrostis canescens*);
- Laïche vésiculeuse (*Carex vesicaria*);
- Cardère poilue (*Dipsacus pilosus*).

Cette étude avait permis aussi de cartographier les végétations, et notamment sept d'intérêt patrimonial :

- Cariçaie à Laïche vésiculeuse (Groupement à *Carex vesicaria* Duhamel & Catteau in Catteau, Duhamel *et al.* 2009) aussi menacée en Hauts-de-France (Vulnérable);
- Herbier flottant à Hottonie des marais (*Hottonietum palustris* Tüxen ex Roll 1940);
- Roselière à Phragmite commun et Morelle douce-amère (*Solano dulcamarae* - *Phragmitetum australis* (Krausch 1965) Succow 1974);
- Herbiers flottants des eaux calmes moyennement profondes mésotrophes à eutrophes (*Nymphaeion albae* Oberd. 1957);
- Végétation à Oenanthe aquatique et Rorippe amphibie (*Oenantheo aquaticae* - *Rorippetum amphibiae* (Soó 1927) W. Lohmeyer 1950);
- Mégaphorbiaies méso-eutrophiles neutrophiles planitiaires (*Thalictro flavi* - *Filipendulion ulmariae* B. Foucault in J.M. Royer *et al.* 2006);
- Prairies de fauche mésohygrophiles (*Colchico autumnalis* - *Arrhenatherenion elatioris* B. Foucault 1989).



PARTIE 3

MÉTHODOLOGIE

La journée d'inventaire a été effectuée le 11 juin 2024. Dans ce dossier, les photographies ne sont pas issues de ce site à cause de la perte de l'appareil photo dans une roselière lors des prospections.

3.1. INVENTAIRE DE LA FLORE

Au cours de cette prospection, l'ensemble des taxons identifiés ont été listés. Les espèces considérées d'intérêt patrimonial pour la région et celles protégées pour l'ex-région Nord-Pas-de-Calais ont été cartographiées. Un focus a été réalisé sur les espèces les plus remarquables.

Des statuts d'indigénat de rareté et de menace ont été attribués aux espèces par la dernière version du catalogue, mis à jour par le Conservatoire botanique national de Bailleul en 2019 (TOUSSAINT & HAUGUEL (coord.), 2019). Ces statuts ont permis de déterminer quelles sont les espèces protégées ou d'intérêt patrimonial sur le site.

3.2. INVENTAIRE DES VÉGÉTATIONS

La cartographie des habitats a été réalisée avec deux types d'unités cartographiques. Les habitats simples, ne contenant qu'une végétation, et les habitats en mosaïque, pour lesquels une délimitation fine des habitats aurait été trop chronophage et n'aurait pas pu être transcrite sur papier.

En ce qui concerne la caractérisation des végétations par habitat, des relevés phytosociologiques ont été réalisés au niveau de végétations homogènes. Pour les végétations fragmentées, (comme les fourrés de saules), la surface n'était pas suffisante pour réaliser un relevé phytosociologique. Ils ont été considérés comme communauté fragmentaire.

Pour les habitats en mosaïque, le recouvrement de chaque végétation (ou communautés basales ou fragmentaires), a été estimé et donné pour les polygones dans lesquels elles se trouvent.



PARTIE 4

RÉSULTATS

4.1. CARTOGRAPHIE DES HABITATS

4.1.1. VÉGÉTATIONS PRÉSENTES

La cartographie des habitats a permis d'identifier huit végétations ou communautés basales de végétations. Toutes sont caractéristiques de zones humides selon l'arrêté du 24 juin 2008 et pour la plupart, eutrophiles.

Il faut particulièrement noter la présence de la Cariçaie à Laïche vésiculeuse (Groupement à *Carex vesicaria*), qui se trouve au fond du site (à l'est). Cette végétation est menacée dans les Hauts-de-France (Vulnérable) et elle est d'intérêt patrimonial.

Elle est aussi l'habitat de nombreuses espèces remarquables (d'intérêt patrimonial et/ou protégées).

Les végétations présentes ainsi que leur statut sont présentés dans le tableau suivant. La légende de ce tableau est présentée en annexe I. Le synsystème dans lequel ces végétations s'insèrent est présenté en annexe II.

Tableau 1 Présentation des végétations du site

Nom scientifique	Nom français	Rareté	Menace	Intérêt patrimonial	Zones humides	DHFF - Annexe I
<i>Convolvulion sepium</i> Tüxen ex Oberd. 1949	Mégaphorbiaies eutrophiles à hypertrophiles mésothermophiles intérieures	C	[LC-EN]	pp	Oui	{Oui}
<i>Solano dulcamarae - Phragmitetum australis</i> (Krausch 1965) Succow 1974	Roselière à Morelle douce-amère et Phragmite commun	PC?	LC	Non	Oui	{Oui}
<i>Oenanthion aquaticae</i> Hejny ex Neuhäusl 1959	Végétations amphibies pionnières sur sol minéral eutrophe à inondation prolongée	PC	[LC-EN]	pp	Oui	{pp}
Groupement à <i>Carex acutiformis</i> et <i>Carex riparia</i> Duhamel & Catteau in Catteau, Duhamel et al. 2009	Cariçaie à Laïche des rives et Laïche des marais	AC?	LC	Non	Oui	{Oui}
Groupement à <i>Carex vesicaria</i> Duhamel & Catteau in Catteau, Duhamel et al. 2009	Cariçaie à Laïche vésiculeuse	R	VU	Oui	Oui	Non
<i>Phragmition communis</i> W. Koch 1926	Roselières sur sol minéral eutrophe à inondation prolongée	PC?	[LC-VU]	pp	Oui	pp
Groupement à <i>Glyceria maxima</i> Duhamel & Catteau in Catteau, Duhamel et al. 2009	Roselière à Glycérie aquatique	PC?	LC	Non	Oui	Non
<i>Salicion cinereae</i> T. Mull. & Görs ex H. Passarge 1961	Fourrés de saules des sols les plus longuement engorgés	AC?	[LC-VU]	pp	Oui	pp

4.1.2. CARTOGRAPHIE DU SITE

La cartographie du site est présentée page suivante. Des étiquettes permettent d'identifier plus facilement les végétations et d'en imaginer le recouvrement sur le site.

Par exemple, « 5Cs 40 %, Aa 60 % » permet d'imaginer que dans le polygone représenté, 40 % de la surface est recouverte par la végétation « 5Cs » à savoir du *Convolvulion sepium*, et 60 % de la surface par « Aa », à savoir des alignements d'arbres.

Voici la signification des étiquettes :

Étiquette Végétation

5Cs : *Convolvulion sepium* Tüxen ex Oberd. 1949

7SP : *Solano dulcamarae - Phragmitetum australis* (Krausch 1965) Succow 1974

50a : *Oenanthion aquaticae* Hejny ex Neuhäusl 1959

0CC : Groupement à *Carex acutiformis* et *Carex riparia* Duhamel & Catteau in Catteau, Duhamel et al. 2009

0Cv : Groupement à *Carex vesicaria* Duhamel & Catteau in Catteau, Duhamel et al. 2009

5Pc : *Phragmition communis* W. Koch 1926

0Gm : Groupement à *Glyceria maxima* Duhamel & Catteau in Catteau, Duhamel et al. 2009

5Sc : *Salicion cinereae* T. Mull. & Görs ex H. Passarge 1961

Aa : Alignements d'arbres

L'ensemble de la parcelle est entouré de fourrés bas et denses (au nord), qui deviennent plus haut et clairsemés (à l'est) ou d'alignements d'arbres bordant les chemins (au sud et à l'ouest). Des plantations de conifères bordent aussi le chemin qui fait le tour du plan d'eau.

Celui-ci, aux berges plutôt abruptes, n'a pas pu être prospecté de manière optimale à cause de la météo très pluvieuse de la journée de prospection et des niveaux d'eau élevés toute l'année 2024. L'*Oenanthe aquatica*, positionné en cartographie sur l'ensemble de l'étang (voir Figure 7), ne peut être considéré que comme une communauté basale et fragmentée pressentie grâce à la seule présence de quelques pieds d'Oenanthe aquatique à plusieurs endroits de l'étang. Il s'agit souvent de végétations qui peuvent être exondées une partie de l'année, ce qui laisse supposer que l'étang n'est pas très profond. De plus, après quelques lancers de grappins, seule de la vase a été remontée. Cela suppose aussi qu'elle doit être présente en quantité. Il est aussi probable que la présence de poissons herbivore empêche le développement de végétations aquatiques.

À l'est de cet étang et de la ceinture de conifères, la Cariçaie à Laïche vésiculeuse (Groupement à *Carex vesicaria*) abrite trois espèces d'intérêt patrimonial. Alors que le reste des habitats est caractéristique des milieux eutrophes, il s'agit du seul habitat méso-eutrophile trouvé sur la parcelle.

À l'ouest de l'étang, il y a une mosaïque de Roselières à Morelle douce-amère et Phragmite commun, de Roselières à Glycérie aquatique et de fourrés de saules. Ce fourré représente environ un tiers de la surface globale de cette mosaïque d'habitats.

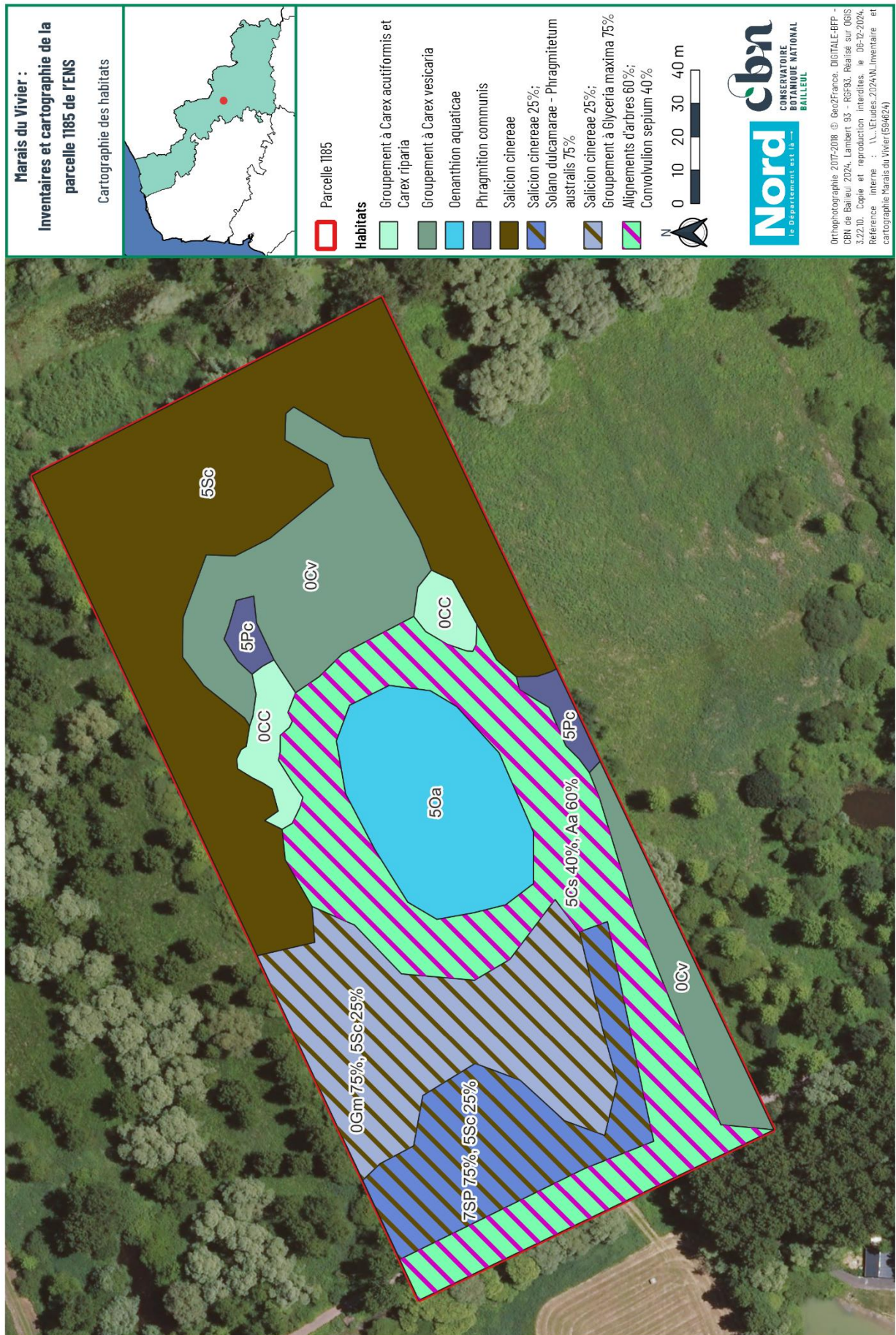


Figure 7 Cartographie des habitats

4.2. INVENTAIRE DE LA FLORE

Sur l'ensemble du site, 90 espèces ont été inventoriées. Parmi elles, de nombreuses sont issues de plantations d'agrément autour du plan d'eau (Marronnier d'Inde, Cotonéaster de Franchet, Troène des haies, Épicéa commun, Peuplier du Canada, Laurier-cerise ou encore Viorne à feuilles ridées).

Il y a aussi six espèces d'intérêt patrimonial. Il s'agit de :

- Laîche aiguë (*Carex acuta*) ;
- Laîche vésiculeuse (*Carex vesicaria*) ;
- Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*), aussi protégé en ex-région Nord-Pas-de-Calais.

Ces trois espèces se trouvent particulièrement dans la Cariçaie à Laîche vésiculeuse.

Il y a aussi l'Œnanthe aquatique (*Oenanthe aquatica*) aussi protégé en ex-région Nord-Pas-de-Calais et présente dans le plan d'eau, ainsi que l'Hottonie des marais (*Hottonia palustris*) elle aussi protégée et présente dans le fossé au fond du site (est).

Enfin, des fourrés de Cassis (*Ribes nigrum*) sont présents plutôt à l'est du site.

La liste de l'ensemble des espèces est présentée en annexe III et la légende des statuts en annexe IV.

Une cartographie localise les espèces remarquables présentes sur ce site. Elle est présentée page suivante.



Figure 8 Cartographie des espèces remarquables

4.3. PRÉCONISATIONS DE GESTION

Les fourrés qui longent le site au nord et à l'est sont des refuges intéressants pour la faune. Les laisser en libre évolution permettrait de préserver les habitats d'oiseaux par exemple, mais aussi de lichens ou de bryophytes, dont l'inventaire resterait, si possible, encore à réaliser.

Du côté de la mosaïque de roselières et de saulaies, elle est idéale pour l'avifaune ainsi que pour l'entomofaune par exemple. Au vu de l'eutrophie du milieu, aucune potentialité floristique turficole ou même méso-eutrophile n'y est pressentie. Cependant, afin d'éviter que la roselière ne se referme et pour préserver cette mosaïque, il est nécessaire de réaliser une fauche de celle-ci, tous les deux à trois ans.

En ce qui concerne la cariçaie à l'est du site, elle présente un plus grand intérêt floristique, notamment de par son niveau trophique inférieur. La faucher en exportant la matière une fois tous les deux ans, ou même tous les ans (en fonction de la dynamique de la végétation), permettrait de préserver cette végétation, mais aussi peut-être, d'accueillir d'autres espèces ou végétations encore moins eutrophiles.

Il est important de penser à préserver les fourrés de cassis, espèce d'intérêt patrimonial à l'état sauvage.

Enfin, en ce qui concerne l'étang et ses abords, les conifères ainsi que les arbres qui ont été plantés long du chemin avec une vocation horticole peuvent être coupés. De même, afin de redonner de la naturalité à ce plan d'eau, il est recommandé de le reprofiler, notamment en le curant, en adoucissant les berges et en créant une partie plus profonde afin de varier les niveaux d'étiages et donc les types de végétation. Si des poissons restent dans cet étang, envisager une pêche de l'ensemble des individus (filet) permettrait de retrouver une meilleure qualité de l'eau, de permettre aux plantes de pousser sans être mangées, ainsi que l'utilisation de ce point d'eau pour la reproduction des amphibiens.

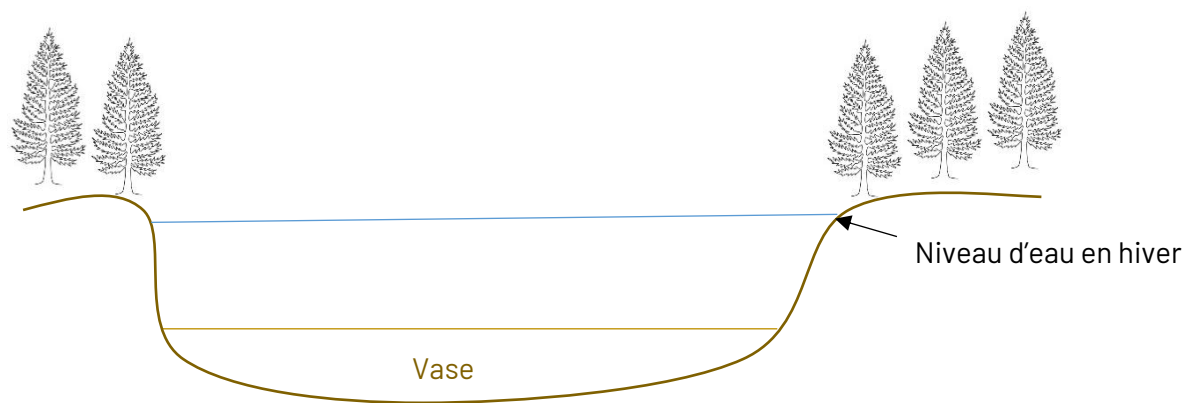


Figure 9 Profil présumé de l'étang actuel (avec la possibilité qu'il n'y ait plus d'eau lors des étés secs)

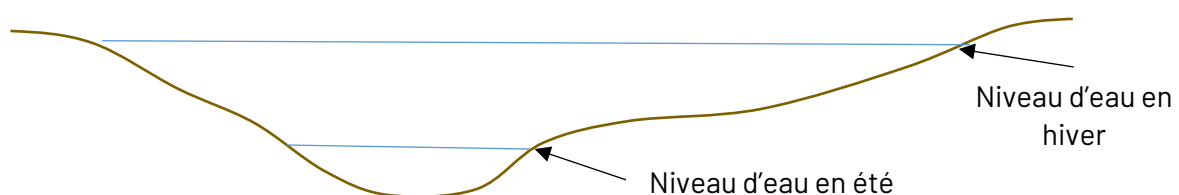


Figure 10 Profil proposé après travaux



PARTIE 5

CONCLUSION

Les inventaires menés dans le but de connaître le patrimoine végétal de la parcelle 1185 du Marais du Vivier ont permis d'identifier huit végétations et 90 espèces.

Parmi ces éléments, il faut noter la présence d'une végétation d'intérêt patrimonial et menacée (vulnérable en Hauts-de-France). Il s'agit de la Cariçaie à Laïche vésiculeuse. Cette végétation est l'habitat privilégié de trois espèces d'intérêt patrimonial sur les six trouvées sur le site.

Parmi les six espèces d'intérêt patrimonial, seul le Cassis n'était pas connu dans la bibliographie. La cariçaie à Laïche vésiculeuse avait été identifiée en 2017.

L'enjeu floristique du site se trouve à l'est, au niveau de la Cariçaie. En effet, c'est à cet endroit que se concentrent les éléments remarquables. Du côté ouest, la mosaïque d'habitats de roselières et de fourrés est plutôt favorable à l'avifaune. Le plan d'eau est aussi un point d'intérêt pour la faune.

La gestion de la partie ouest du site peut être dirigée pour la conservation de la faune et à l'est pour la conservation de la flore et des végétations. Des opérations de coupes des arbres plantés pour l'ornement peuvent aussi être mises en place ainsi qu'un curage et un reprofilage de l'étang afin de restaurer la naturalité du site.

Dans les prochaines années, des inventaires de suivi permettraient d'évaluer et d'ajuster la gestion proposée dans ce dossier.



INVENTAIRE ET CARTOGRAPHIE DE LA FLORE ET DES VÉGÉTATIONS

MARAIS DU VIVIER

© William Gelez

PARTIE 6

BIBLIOGRAPHIE

- CAMART, C. & CATTEAU, E., 2023.** - Catalogue de la végétation des Hauts-de-France : méthode. 61 p. + annexes. Bailleul.
- CATTEAU, E., BUCHET, J., CAMART, C., COULOMBEL, R., DAMBRINE, L., DARDILLAC, A., DELPLANQUE, S., DUHAMEL, F., FRANÇOIS, R., HAUGUEL, J.-C., PREY, T. & VILLEJOURBERT, G., 2021.** - Végétation du nord de la France, guide de détermination. Conservatoire botanique national de Bailleul, Éditions Biotope, Mèze. 400 p.
- COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS, 2016.** - Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Scarpe amont. 35 p.
- CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BAILLEUL, 2021.** - Liste des plantes vasculaires (Ptéridophytes et Spermatophytes) citées dans les Hauts-de-France (02, 59, 60, 62, 80). Référentiel taxonomique et référentiel des statuts. Version 3.2b. DIGITALE (Système d'information floristique et phytosociologique) [Serveur]. Bailleul : Conservatoire botanique national de Bailleul, 1994-2024 (date d'extraction : 25/11/2024).
- DEUDON, L., 2018.** - Géohistoire des zones humides des vallées de la Scarpe et de l'Escaut. Étude historique réalisée dans le cadre de la candidature Ramsar des vallées de la Scarpe et de l'Escaut.
- DUHAMEL, F., 1989.** - Diagnostic écologique des marais du Vivier et des Hautes Pâtures à Marchiennes. Atelier d'études et de recherche sur l'environnement et l'aménagement. Université des sciences et techniques de Lille-Flandres-Artois, pour la DIREN, 37 p. + 1 carte.
- FRANÇOIS, R., DELANGUE, B., LECRON, J.-M., 2024.** - Les territoires phytogéographiques des Hauts-de-France. Collection des Pensées du Nord, Tome 3 de l'Atlas de la flore sauvage des Hauts-de-France, Conservatoire botanique national de Bailleul, 176 p.
- GELEZ, W., 2018.** - Inventaire et cartographie de la flore et des végétations - Marais du Vivier. Commune de Marchiennes - 59. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, pour le Département du Nord, 1 vol., 50 p. + annexes. Bailleul
- LAMBINON, J., VERLOOVE, F. & coll., 2012.** - Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes). Sixième édition. Éditions du Patrimoine du Jardin Botanique National de Belgique. 1195 p. Meise.
- LOUIS, E., 2023.** - Les anciens aménagements agraires d'une zone humide : la plaine de la Scarpe, de l'Antiquité à l'Époque moderne. Annales de la Société Géologique du Nord [En ligne], 30, mis en ligne le 15 décembre 2023, consulté le 02 décembre 2024. URL : <http://www.peren-revues.fr/Annales-SGN/2316>
- TISON, J.-M., DE FOUCAULT, B., 2014.** - Flora Gallica. Flore de France. Biotope, Mèze. XX + 1196 p.

TOUSSAINT, B. & HAUGUEL, J.-C. (coord.), 2019. - Inventaire de la flore vasculaire des Hauts-de-France (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts. Version n°1c / mai 2019. Conservatoire botanique national de Bailleul, avec la collaboration du Collectif botanique des Hauts-de-France. 42 p. + tableau.

ANNEXES

ANNEXE I - LÉGENDE DES STATUTS DES VÉGÉTATIONS

Rareté

- D → Disparu
- E → Exceptionnel
- RR → Très rare
- R → Rare
- AR → Assez rare
- PC → Peu commun
- AC → Assez commun
- C → Commun
- CC → Très commun
- P → Présent
- ? → Inévalué, ou après un statut présumé mais dont une confirmation est attendue, notamment lorsque les connaissances sur sa répartition seront meilleures.
- # → Absent

Menace

- EX → Éteint
- EW → Éteint à l'état sauvage
- RE → Éteint au niveau régional
- REw → Éteint à l'état sauvage au niveau régional
- CR* → En danger critique d'extinction (non revu récemment)
- CR → En danger critique d'extinction
- EN → En danger
- VU → Vulnérable
- NT → Quasi menacé
- LC → Préoccupation mineure
- DD → Insuffisamment documenté
- NE → Non évalué
- NAa → Non applicable car taxon naturalisé
- Nao → Exclu de la liste rouge
- # → Sans objet

Intérêt patrimonial

- Oui → D'intérêt patrimonial
- Oui* → D'intérêt patrimonial par "redescente syntaxonomique"
- (Oui) → D'intérêt patrimonial mais (préssumé) disparu
- (Oui)* → D'intérêt patrimonial mais (préssumé) disparu par "redescente syntaxonomique"
- pp → D'intérêt patrimonial pour partie
- (pp) → D'intérêt patrimonial pour partie mais (préssumé) disparu
- ? → Indéterminé
- Non → Pas d'intérêt patrimonial
- # → Sans objet

Zones humides

- Oui : Caractéristiques de zones humides selon l'arrêté du 24 juin 2008
- Non : Non caractéristique de zones humides

DHFF - Annexe I = Directive Habitats-Faune-Flore - Annexe I

- Oui → Inscrit
- (Oui) → Inscrit mais disparu ou présumé disparu
- {Oui} → Inscrit avec condition
- {(Oui)} → Inscrit avec condition mais disparu ou présumé disparu
- pp → Inscrit pour partie
- (pp) → Inscrit pour partie et avec condition
- {(pp)} → Inscrit pour partie mais disparu ou présumé disparu
- [Oui] → Inscrit mais non applicable
- [pp] → Inscrit pour partie mais non applicable
- ? → Indéterminé
- Non → Non inscrit
- nd → Non déterminé

ANNEXE II - SYNSYSTÈME

FILIPENDULO ULMARIAE - CONVULVULETEA SEPIUM Géhu & Géhu-Franck 1987

Convolvuletalia sepium Tüxen ex Mucina in Mucina et al. 1993

Convolvulion sepium Tüxen ex Oberd. 1949

FRANGULETEA ALNI Doing ex V. Westh. in V. Westh. & den Held 1969

Salicetalia auritae Doing ex Krausch 1968

Salicion cinereae T. Mull. & Görs ex H. Passarge 1961

PHRAGMITO AUSTRALIS - MAGNOCARICETEA ELATAE Klika in Klika & V. Novák 1941

Phragmitetalia australis W. Koch 1926

Phragmition communis W. Koch 1926

Solano dulcamarae - *Phragmitetum australis* (Krausch 1965) Succow 1974

Oenanthion aquaticae Hejny ex Neuhäusl 1959

Magnocaricetalia elatae Pignatti 1954

Caricion gracilis Neuhäusl 1959

Groupement à *Glyceria maxima* Duhamel & Catteau in Catteau, Duhamel et al. 2009

Groupement à *Carex vesicaria* Duhamel & Catteau in Catteau, Duhamel et al. 2009

Groupement à *Carex acutiformis* et *Carex riparia* Duhamel & Catteau in Catteau, Duhamel et al. 2009

ANNEXE III - LISTE DES TAXONS NOTÉS SUR LE SITE

Nom scientifique	Nom français	Statut d'indigénat	Rareté	Menace Région	Protection régionale	Int. pat./Det. ZNIEFF	Zones Humides	EEE
<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	Érable sycomore ; Sycomore	I?;Z	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Aesculus hippocastanum</i> L., 1753	Marronnier d'Inde	C	AC	NAo	Non	Non	Non	N
<i>Agrostis stolonifera</i> var. <i>stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère (var.)	I	CC	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux	I	CC	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Arctium lappa</i> L., 1753	Grande bardane	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Betula pendula</i> f. <i>pendula</i>	Bouleau verruqueux (f.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Carex acuta</i> L., 1753	Laïche aiguë	I	PC	LC	Non	Oui	Nat	N
<i>Carex acutiformis</i> Ehrh., 1789	Laïche des marais	I	C	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Carex otrubae</i> Podp., 1922	Laïche cuivrée	I	AC	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Carex riparia</i> Curtis, 1783	Laïche des rives	I	C	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Carex sylvatica</i> subsp. <i>sylvatica</i> Huds., 1762	Laïche des forêts	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Carex vesicaria</i> L., 1753	Laïche vésiculeuse	I	AR	LC	Non	Oui	Nat	N
<i>Chelidonium majus</i> subsp. <i>majus</i> L., 1753	Grande chélidoine ; Herbe aux verrues	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Circaea lutetiana</i> L., 1753	Circée de Paris	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Cirsium oleraceum</i> (L.) Scop., 1769	Cirse maraîcher ; Cirse faux épinard	I	C	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des marais	I	C	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Cirsium vulgare</i> subsp. <i>vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liseron des haies	I	CC	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Cornus sanguinea</i> subsp. <i>sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Cotoneaster franchetii</i> Bois, 1902	Cotonéaster de Franchet	C	R	NAa	Non	Non	Non	N
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Dryopteris dilatata</i> (Hoffm.) A.Gray, 1848	Dryoptéris dilaté	I	C	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Épilobe hérissé	I	CC	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Vergerette du Canada	Z	CC	NAa	Non	Non	Non	N
<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Fusain d'Europe	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Eupatorium cannabinum</i> subsp. <i>cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire chanvrine	I	CC	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	Reine-des-prés	I	C	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier sauvage	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne commun	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Galium aparine</i> subsp. <i>aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Galium elongatum</i> C.Presl, 1822	Gaillet allongé	I	C	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Géranium herbe-à-Robert ; Herbe à Robert	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte commune	I	CC	LC	Non	Non	Non	N

Nom scientifique	Nom français	Statut d'indigénat	Rareté	Menace Région	Protection régionale	Int. pat./Dét. ZNIEFF	Zones Humides	EEE
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Lierre terrestre ; Gléchome lierre terrestre	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Glyceria maxima</i> (Hartm.) Holmb., 1919	Glycérie aquatique	I	AC	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Holcus lanatus</i> subsp. <i>lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Hottonia palustris</i> L., 1753	Hottonie des marais	I	AR	LC	NPC	Oui	Non	N
<i>Humulus lupulus</i> L., 1753	Houblon grimpant	I	CC	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	Iris jaune ; Iris faux-acore ; Iris des marais	I	CC	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariole	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Lapsana communis</i> subsp. <i>communis</i> L., 1753	Lampsane commune	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Lemna minor</i> L., 1753	Petite lentille d'eau	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Ligustrum ovalifolium</i> Hassk., 1844	Troène des haies	C	R	NAo	Non	Non	Non	N
<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troène commun	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	Lycophe d'Europe ; Pied-de- loup	I	C	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Lysimachia nummularia</i> L., 1753	Lysimaque nummulaire ; Herbe aux écus	I	CC	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune	I	C	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	Menthe aquatique	I	C	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Myosotis scorpioides</i> L., 1753	Myosotis des marais	I	C	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Myosotis sylvatica</i> Hoffm., 1791	Myosotis des bois	N	PC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Oenanthe aquatica</i> (L.) Poir., 1798	Oenanthe aquatique	I	PC	LC	NPC	Oui	Nat	N
<i>Persicaria amphibia</i> (L.) Gray, 1821	Renouée amphibie	I	C	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Phalaris arundinacea</i> subsp. <i>arundinacea</i> L., 1753	Alpiste faux-roseau ; Baldingère	I	CC	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau commun ; Phragmite	I	C	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Picea abies</i> (L.) H.Karst., 1881	Épicéa commun ; Pesse	C	RR	NAo	Non	Non	Non	N
<i>Picris hieracioides</i> subsp. <i>hieracioides</i> L., 1753	Picride fausse-épervière	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Poa trivialis</i> subsp. <i>trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Populus tremula</i> L., 1753	Peuplier tremble ; Tremble	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Populus x canadensis</i> Moench, 1785	Peuplier du Canada	C	AR?	NAo	Non	Non	Non	N
<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Laurier-cerise	C	AR	NAo	Non	Non	Non	P
<i>Quercus robur</i> L., 1753	Chêne pédonculé	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante	I	CC	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Ribes nigrum</i> L., 1753	Cassis ; Groseillier noir	I?;C	PC	LC	Non	Oui	Nat	N
<i>Ribes rubrum</i> L., 1753	Groseillier rouge ; Groseillier à grappes	I;C	CC	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Rosa canina</i> agr.	Rosier des chiens (agr.) ; Églantier commun	I	CC					N
<i>Rubus caesius</i> L., 1753	Ronce bleuâtre	I	CC	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Rubus idaeus</i> subsp. <i>idaeus</i> L., 1753	Framboisier	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	Patience agglomérée	I	C	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Rumex hydrolapathum</i> Huds., 1778	Patience des eaux	I	AC	LC	Non	Non	Nat	N

Nom scientifique	Nom français	Statut d'indigénat	Rareté	Menace Région	Protection régionale	Int. pat./Dét. ZNIEFF	Zones Humides	EEE
<i>Salix alba</i> var. <i>alba</i> L., 1753	Saule blanc (var.)	I	CC	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Salix cinerea</i> L., 1753	Saule cendré	I	CC	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Salix</i> gr. <i>cinerea</i>	Saule cendré (groupe)	I	CC					N
<i>Salix</i> L., 1753	Saule (G)		P					
<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Schedonorus arundinaceus</i> subsp. <i>arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	Fétuque roseau	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Schedonorus pratensis</i> subsp. <i>pratensis</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Fétuque des prés	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Silene dioica</i> var. <i>dioica</i> (L.) Clairv., 1811	Silène dioïque (var.) ; Compagnon rouge	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Solanum dulcamara</i> var. <i>dulcamara</i> L., 1753	Morelle douce-amère (var.)	I	CC	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron maraîcher ; Laiteron potager	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Stachys palustris</i> L., 1753	Épiaire des marais ; Ortie bourbière	I	C	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	Stellaire intermédiaire ; Mouron des oiseaux ; Mouron blanc	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Symphytum officinale</i> subsp. <i>officinale</i> L., 1753	Consoude officinale	I	CC	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Taraxacum</i> sect. <i>Ruderalia</i> Kirschner, H. Øllgaard et Štěpánek	Pissenlit (section)	I	CC					N
<i>Thalictrum flavum</i> L., 1753	Pigamon jaune ; Pigamon noircissant	I	PC	LC	NPC	Oui	Nat	N
<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à larges feuilles	I	C	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Urtica dioica</i> subsp. <i>dioica</i> L., 1753	Grande ortie ; Ortie dioïque	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Veronica beccabunga</i> subsp. <i>beccabunga</i> L., 1753	Véronique des ruisseaux	I	C	LC	Non	Non	Nat	N
<i>Viburnum opulus</i> L., 1753	Viorne obier	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Viburnum rhytidophyllum</i> Hemsl., 1888	Viorne à feuilles ridées	C	E	NAo	Non	Non	Non	N

ANNEXE IV - LÉGENDE DES LISTES DES PLANTES

Les espèces **en gras sont des espèces d'intérêt patrimoniales**, celles écrites **en rouge sont protégées sur le territoire du Nord et du Pas-de-Calais**.

Statut d'indigénat

- I → Indigène
- X → Néo-indigène potentiel
- Z → Eurynaturalisé
- N → Sténonaturalisé
- A → Accidentel
- S → Subspontané
- C → Cultivé
- ? → Indéterminé, ou après un statut qui attend confirmation, préemption à l'heure actuelle de ce statut d'indigénat
- # → Sans objet

Rareté

- D → Disparu
- E → Exceptionnel
- RR → Très rare
- R → Rare
- AR → Assez rare
- PC → Peu commun
- AC → Assez commun
- C → Commun
- CC → Très commun
- P → Présent
- ? → Inévalué, ou après un statut présumé mais dont une confirmation est attendue, notamment lorsque les connaissances sur sa répartition seront meilleures.
- # → Absent

Menace Région

- EX → Éteint
- EW → Éteint à l'état sauvage
- RE → Éteint au niveau régional
- REw → Éteint à l'état sauvage au niveau régional
- CR* → En danger critique d'extinction (non revu récemment)
- CR → En danger critique d'extinction
- EN → En danger
- VU → Vulnérable
- NT → Quasi menacé
- LC → Préoccupation mineure
- DD → Insuffisamment documenté
- NE → Non évalué

- NAa → Non applicable car taxon naturalisé
- Nao → Exclu de la liste rouge
- # → Sans objet

Protection régionale

- NPC → Inscrit
- (NPC) → Inscrit mais disparu ou présumé disparu
- NPCpp → Inscrit pour partie
- (NPCpp) → Inscrit pour partie mais disparu ou présumé disparu
- [NPC] → Inscrit mais non applicable
- [NPCpp] → Inscrit pour partie mais non applicable
- ? → Indéterminé
- Non → Non inscrit
- Nd → Non déterminé

Int. pat. / Dét. de ZNIEFF = Intérêt patrimonial / Déterminant de ZNIEFF

- Oui → D'intérêt patrimonial
- Oui* → D'intérêt patrimonial par "redescence taxonomique"
- (Oui) → D'intérêt patrimonial mais (préssumé) disparu
- (Oui)* → D'intérêt patrimonial mais (préssumé) disparu par "redescence taxonomique"
- pp → D'intérêt patrimonial pour partie
- (pp) → D'intérêt patrimonial pour partie mais (préssumé) disparu
- ? → Indéterminé
- Non → Pas d'intérêt patrimonial
- # → Sans objet

Zones humides

- Oui : Caractéristiques de zones humides selon l'arrêté du 24 juin 2008
- Non : Non caractéristique de zones humides

EEE = Exotique envahissant

- A → Exotique envahissant avéré
- P → Exotique envahissant potentiel
- pp → Exotique envahissant pour partie
- ? → Indéterminé
- N → Non exotique envahissant
- # → Sans objet

Mots-clés

Cartographie d'habitats ; Espaces Naturels Sensibles ; marais

Responsable de projet

Audrey Van Tichelen – Chargée d'études scientifiques

Rédaction

Audrey Van Tichelen – Chargée d'études scientifiques

Relecture

Benoît Toussaint – Chef de service

Secrétariat, composition

Marjorie Verhille – Assistante scientifique

Direction et coordination scientifiques

Thierry Cornier – Directeur général ; Jean-Christophe Hauguel – Directeur adjoint

Référence bibliographique

VAN TICHELEN, A. & TOUSSAINT, B., 2024. – Marais du Vivier : Inventaires et cartographie de la parcelle 1185 de l'espace naturel sensible, Département du Nord. Conservatoire botanique national de Bailleul, pour le Département du Nord. 19 p. + annexes. Bailleul.

Date de réalisation : Janvier 2025

© photographie de couverture : Christophe Blondel – *Carex vesicaria* L., 1753

Janvier 2025



Contact

Siège
Hameau de Haendries
59270 BAILLEUL
03 28 49 00 83
infos@cbnbl.org

Antenne Picardie
1 place des pins
Village Oasis
80480 DURY
07 85 85 15 96

SUIVEZ-NOUS :



POUR EN SAVOIR PLUS
www.cbnbl.org